



Succession de son vivant, creation d'une SCI

Par **Nico2101**, le **02/01/2013** à **12:22**

Bonjour,

Mon père fait construire une maison. je souhaite pouvoir investir de l'argent pour financer les travaux et par conséquent detenir des "parts" de ce bien jusqu'à la succession.

Quelle est la meilleure solution pour nous?

Création d'une SCI?

Est-il possible que mon père me lègue la maison de son vivant et qu'il puisse en avoir l'usufruit?

Quelle est la meilleure solution pour ne pas être asphixié par les droits de succesion?

Merci d'avance pour votre aide